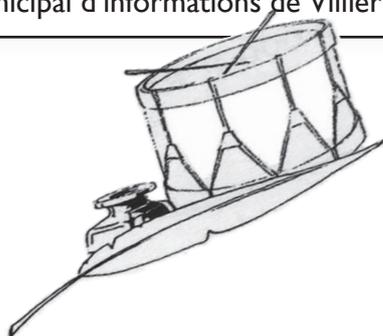




Le « Plume = Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez



SEPTEMBRE 2017

N° 87

Édito

Depuis l'installation d'une nouvelle horloge numérique, voilà deux mois que nous avons la bonne heure au clocher et les bonnes sonneries. Les cloches sonnent donc la rentrée.

Ce numéro du Plume a pour ambition de vous retransmettre les informations que les associations nous ont communiquées pour vous faciliter les inscriptions aux nombreuses activités proposées.

Parmi celles-ci, un atelier peinture pour les tout-petits. Pour les encore plus petits, la médiathèque finalise le projet bébés lecteurs en dialogue avec le Relai d'assistance maternelle qui s'installe durablement dans les murs du foyer annexe. Pour les nettement plus grands vient de se créer un groupement des motard(e)s Villiers/Recloses.

Si les sources de financement que nous sollicitons confirment leurs intentions, nous

devrions voir pendant cette saison 2017 – 2018, le commencement de divers chantiers. Le conditionnel est de rigueur par les temps qui courent car l'état tient toujours ses engagements, mais en cours de route les engagements changent parfois.

Sont donc prêts à avancer : la stabilisation d'un grand bas-côté rue Creuse au niveau de la fourche avec le chemin de Fontainebleau, le réaménagement et l'agrandissement de l'aire de stationnement paysagère du foyer Jean-Louis Garban, et la rénovation du 27, rue Gabriel Bachet. Une présentation de ces différents projets, auxquels on ajoutera quelques renseignements ou rappels à propos des 1 et 2 rue Gabriel Bachet (OPH77), vous sera proposée en fin d'année à l'occasion d'une réunion publique.

Du loisir, du travail, du bonheur pour tous. Bonne rentrée.

Yves Lechevallier

Sommaire

Edito	Page 1	Activités chez nos voisins	Page 15
Conseil Municipal du 30 juin 2017	Page 2	Demain	Page 17
Vie des associations	Page 5	Hier	Page 18
Activités proposées à Villiers	Page 10	Agenda	Page 20

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Présents : Yves Lechevallier, Maire, Gérard Moret, adjoint et Philippe Beaudoin, Régine Rey, Michet Coterot, David Viratel, Emmanuel Houdant, Jérôme Champion, Cédric Thibaut, conseillers municipaux.

Absents excusés : Véronique Girard (donne pouvoir à Philippe Beaudoin), Anne-Marie Thibaut (donne pouvoir à Cédric Thibaut), Ludovic Jeannotin (donne pouvoir à David Viratel).

Absent : Gilles Cabardos

Secrétaire : Cédric Thibaut

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal est ouvert à 20H50.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 09 JUIN 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09 Juin dernier est mis au vote.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 - DELIBERATIONS :

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Sous la Présidence du Maire, le Conseil Municipal désigne Régine Rey, Michel Coterot, les deux conseillers les plus âgés présents, puis David Viratel et Jérôme Champion, les deux conseillers les plus jeunes présents, pour tenir le bureau de vote afin d'élire les délégués titulaires et leurs suppléants.

Comme délégués titulaires

- Monsieur Yves Lechevallier
- Monsieur Gérard Moret
- Monsieur Philippe Beaudoin

Présentent leur candidature.

ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES

1^{er} tour de scrutin :

Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection de trois délégués titulaires, parmi les candidats déclarés, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Elle a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36
- A déduire : bulletins blancs et nuls : 10
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur Yves Lechevallier : 9
- Monsieur Gérard Moret : 9
- Monsieur Philippe Beaudoin : 8

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

- Monsieur Gérard Moret
- Monsieur Yves Lechevallier
- Monsieur Philippe Beaudoin

Il a été demandé aux titulaires s'ils acceptaient leur délégation. Ils ont tous répondu positivement.

ELECTIONS DES SUPPLEANTS

Comme délégués suppléants

- Monsieur Michel Coterot
- Madame Anne-Marie Thibaut
- Monsieur Jérôme Champion

Présentent leur candidature

1^{er} tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans la même forme, à l'élection de trois délégués suppléants.

Elle a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 36
- A déduire : bulletins blancs et nuls : 4
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Madame Anne-Marie Thibaut : 11
- Monsieur Jérôme Champion : 11
- Monsieur Michel Coterot : 10

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

- Madame Anne-Marie Thibaut

- Monsieur Jérôme Champion
- Monsieur Michel Coterot

Il a été demandé aux suppléants s'ils acceptaient leur délégation. Ils ont tous répondu positivement, Monsieur Cédric Thibaut ayant accepté au nom d'Anne-Marie Thibaut qui l'a mandaté.

Motion de soutien à l'hôpital de Nemours

Le Conseil Municipal délibère sur la motion suivante :

- Maintien, à Nemours, de l'hôpital public de proximité avec tous ses services, lits et postes hospitaliers pour soigner sur place la population
- Financement par l'A.R.S. Ile de France des 3 EHPAD et de la remise aux normes des 3 hôpitaux et de tous les postes nécessaires au développement et au bon fonctionnement de l'hôpital de Nemours.
- Maintien de tous les emplois sur l'hôpital de Nemours dans une région déjà sinistrée par le chômage.

Motion à adresser au :

- Syndicat CGT et FO :
Comité des délégués de services
15 rue des Chaudins – 77140 Nemours
- Directeur général de l'Agence :
ARS Ile de France
35, rue de la Gare – 75935 Paris Cedex 19

Les membres du conseil municipal approuvent, à l'unanimité, cette motion.

Motion de soutien au PNR pour la réglementation des couloirs aériens

PRÉAMBULE :

Le PNRGF essaye depuis plusieurs années de faire appliquer la réglementation qui régit les couloirs aériens. Pour appuyer sa démarche auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile, il demande aux communes adhérentes de soutenir la motion suivante :

- VU l'avis favorable du Bureau du 9 mai 2017 ;
- VU la charte constitutive du Parc naturel régional du Gâtinais français ;
- VU les statuts du Syndicat ;

VU le périmètre de la Réserve de Biosphère du Gâtinais et de Fontainebleau et le projet d'inscription de la Forêt de Fontainebleau sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ;

VU les délibérations et motions antérieures sur la lutte contre les nuisances aériennes ;

Considérant l'implication des Communes de l'Essonne et de Seine et Marne du Parc et de ses Communautés de Communes et d'Agglomération ;

Considérant les derniers courriers et communiqués de presse de Madame Claire-Lise Campion, sénatrice, et Monsieur Franck Marlin, député ;

Considérant l'étude des résultats par notre groupe d'experts des trackers mis en place dans cinq Communes qui constate qu'aucune amélioration n'a été réalisée ;

Depuis de nombreuses années, le Parc naturel régional du Gâtinais français demande que le problème des nuisances aériennes soit traité à sa source sachant que leur réduction concerne tous les habitants qu'ils soient près ou loin de l'aéroport.

Ainsi, nous renouvelons notre demande pour que :

- Les arrivées face à l'est ne descendent à 1 200 mètres qu'après le survol de Brétigny (soit 30 kilomètres plus tard qu'actuellement) ;
- Les procédures d'arrivées soient de moindre bruit avec par exemple la sortie de trains d'atterrissage le plus tard possible (comme à Nice) ;
- Les avions de Roissy, suite à la fermeture d'Orly la nuit (23h30 à 6h00), continuent à utiliser les mêmes couloirs que le jour, qui sont des routes à moindre bruit au lieu de prendre des trajectoires directes ;
- Les trajectoires directes soient interdites et donc les couloirs respectés ;
- Le couvre-feu d'Orly soit maintenu même à long terme ;
- Les avions bruyants tels que les gros porteurs soient rapidement remplacés par des avions gros porteurs de nouvelles générations ;
- Les procédures de décollage soient de moindre bruit avec une montée rapide terminée à 2 000 mètres au lieu de 1 000 mètres actuellement ;
- la recherche soit favorisée au moins au niveau européen pour la réduction du bruit externe de l'avion.

Ces 8 demandes des élus ruraux du Sud francilien ont pour objectif de commencer à faire d'Orly le 1er aéroport « vertueux » de la métropole et de faire en sorte que les engagements pris suite à l'enquête publique soient appliqués.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver cette motion.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent cette motion, à l'unanimité.

Convention de mise à disposition du matériel municipal

Afin d'entretenir au mieux le cimetière, une tondeuse sera mise à disposition des bénévoles.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, mandatent le Maire afin de mettre en place une convention d'utilisation de la tondeuse entre les bénévoles et la Mairie.

Désignation du bureau de contrôle pour la supervision des travaux du monte-personnes du foyer annexe

Dans le cadre de la supervision des travaux du monte-personnes du foyer annexe, la municipalité a contacté des entreprises pour assurer :

- 1-Le contrôle technique
- 2-La coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé)
- 3-Le diagnostic amiante et plomb avant travaux

Concernant le contrôle technique, deux entreprises ont répondu à la demande de la municipalité, Qualiconsult' et Socotec. Les membres du Conseil Municipal choisissent, à l'unanimité, l'entreprise Qualiconsult' car elle répond au mieux à la demande et à un prix convenable. Le montant de la prestation s'élève à 2 980,00 € HT (3 576,00 € TTC).

Concernant la coordination SPS, deux entreprises ont répondu à la demande de la municipalité, Qualiconsult' et Socotec. Les membres du Conseil Municipal choisissent, à l'unanimité, l'entreprise Qualiconsult' car elle répond au mieux à la demande et à un prix convenable. Le montant de la prestation s'élève à 1 890,00 € HT.

Concernant le diagnostic amiante et plomb avant travaux, deux entreprises ont répondu à la demande de la municipalité, Qualiconsult' et EXAdiag. Les membres du Conseil Municipal choisissent, à l'unanimité, l'entreprise EXAdiag car elle répond au mieux à la demande et à un prix convenable. Le montant de la prestation s'élève à 450,00 HT (540,00 € TTC).

Remboursement facture de gaz au RPI

Le fournisseur de gaz ENGIE a envoyé la facture de gaz au RPI au lieu de la municipalité. Après une demande auprès d'ENGIE pour faire modifier l'intitulé de la facture, le RPI a payé la facture pour éviter une suite au contentieux et a renouvelé sa demande. De ce fait, la Mairie doit rembourser le RPI. Le montant s'élève à 2 387,56 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, délibèrent pour que la municipalité rembourse le montant de la facture de gaz au RPI.

Date des prochains conseils municipaux

Mardi 12 Septembre
Vendredi 13 Octobre
Mercredi 8 Novembre
Mardi 12 Décembre
Mercredi 10 Janvier
Lundi 12 Février
Mardi 14 Mars

3-VIE DU VILLAGE

Dans le cadre de la mise aux normes PMR, les plans des toilettes PMR du foyer rural ont été validés par les autorités compétentes. Les travaux vont pouvoir bientôt commencer.

Afin réparer les deux bornes endommagées de l'église au niveau de la rue de Nemours, une entreprise sera contactée.

Philippe Beaudouin a demandé un devis à l'entreprise DICOREP pour différents panneaux de signalisation pour le village. Ce devis s'élève à 390,60 €

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question diverse n'étant soulevée, le Conseil est clos à 22H03.

NB : Ce compte rendu est sous réserve de l'approbation du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le 12/09.

Vie des associations

DE VRAIS LÉGUMES ET DES POULETS

Des bons légumes, c'est tout un art !

L'hiver 2015 fut propice à la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) par des habitants de Larchant et de Villiers-sous-Grez. Cette AMAP « l'Art du champ » a permis à Alice Fumagalli, une jeune maraîchère, de s'installer sur un terrain dans le marais de Larchant. Elle propose des légumes sains et variés tout au long de l'année, répartis en paniers hebdomadaires bien garnis.

Par ailleurs, des poulets sont dans l'air ! Proposés par Jean-Pierre Rocipon (voir ci-dessous).

Une AMAP est une association loi 1901 qui propose un lien direct entre fermiers et consommateurs. Une charte liste tous les engagements mutuels tant au niveau économique, éthique que social. Concrètement, cela se traduit par la transparence du producteur sur son travail et ses comptes. Il s'engage à livrer des produits frais, de qualité et diversifiés. En contrepartie, les Amapiens (adhérents de l'AMAP) acceptent de prépayer leur panier hebdomadaire et partagent les risques inhérents liés à l'activité (ex: aléas climatiques).

Extrait du préambule de la charte des AMAP 2014 : « Résolument basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. »

L'AMAP « l'Art du champ » a entamé sa troisième saison.

La distribution de légumes de saison arrivés à maturité se fait tous les jeudis de 18h45 à 20h sous forme de panier à Villiers-sous-Grez (salle sous le foyer rural).

Le prix du panier est fixé à 24€, avec la possibilité

de ne prendre qu'un demi-panier à 12€ en s'associant avec un co-contractant.

Il reste encore des paniers disponibles !

Voici un exemple de panier pour fin juillet :

- 1kg pommes de terre primeur
- 1kg carottes
- 1kg courgettes
- 1kg tomates
- 600g aubergines
- 1 concombre
- 500g haricots verts
- 400g échalotes
- 1 salade
- 1 botte de basilic

Nouveautés 2017 : des poulets bio

Par ailleurs, un jeune producteur se lance dans l'élevage de poulets dont l'alimentation est issue de l'agriculture biologique.

En tant qu'adhérent à l'AMAP, vous pouvez ajouter ou non un contrat « poulet » à votre engagement ou même ne vous engager que pour les poulets. Vous pouvez choisir le poids désiré : 2kg, 2,5kg ou 3kg, avec un engagement minimum d'un poulet par mois.

Le prix au kilo est fixé à 11 €. La distribution aura lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois (même lieu, mêmes heures que pour les légumes)

N'hésitez pas à nous contacter au

06 74 85 57 69

ou par mail « lartduchamp@gmail.com »

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DES VILLAGES ?

Alors devenez membre d'**Initiatives Villageoises**

Rappel des objectifs de l'association :

- Promouvoir et mettre en œuvre une démocratie participative dans les villages.
- Assurer la diffusion d'une information pluraliste, organiser des débats et favoriser des échanges.
- Mettre en œuvre toute action visant à promouvoir l'intérêt général, défendre le bien commun et améliorer la qualité de vie.

Nos dernières actions :

Réunion publique concernant le compteur Linky :

Le 25 novembre 2016, une centaine de personnes a participé à la soirée débat contradictoire au foyer rural. Étaient présents le directeur territorial d'Enedis Seine et Marne et un intervenant de l'association Robin des toits (association nationale œuvrant pour la sécurité sanitaire des technologies sans fil). Thierry Masson, président de l'association a favorisé les échanges. Cette réunion s'est déroulée alors que Linky était en cours d'installation sur le territoire. De nombreux participants des villages environnants étaient présents. Une grande quantité d'informations a été diffusée pendant ce débat. Les échanges des participants ont été contradictoires et souvent passionnés et ont permis de clarifier les faits suivants :

- Le courant porteur en ligne est moins nocif que votre téléphone portable ou vos plaques de cuisson à induction.
- Notre monde utilise de plus en plus d'objets avec des ondes électromagnétiques, les normes étant unitaires il serait bon de

créer une norme de limite maximum de l'ensemble des taux d'émission des ondes.

- Les démarches de refus personnelles, en cas de compteur accessible depuis la voie publique, ne sont pas d'une efficacité garantie.
- Seul nos élus peuvent aider à éviter l'intrusion des outils permettant de surveiller / gérer / stocker nos données personnelles.

Gestion de projets pour Utopies & co concernant la distribution locale de produits d'épicerie sur Villiers et ses alentours.

Initiatives Villageoises ayant un savoir-faire dans la gestion de projet cette compétence a été mise à disposition de l'association Utopies & co pour certaines demandes tel que :

- Étude de la création d'un lieu de café-épicerie sur Villiers sous Grez par l'acquisition d'un terrain et la construction d'un bâtiment en bois.
- Proposition de gestion de l'ex restaurant de Larchant pour y créer un café – boulangerie – épicerie bio et circuits courts en gestion participative servant également de base de distribution pour les villages voisins.
- Négociation avec Biocoop pour créer un point relais sur Villiers sous Grez
- Étude d'un kiosque en point de vente de produits sélectionnés en groupage.

L'ensemble des documents de faisabilité et viabilité financière ont été remis à Utopies & Co pour prise de décision.

Garage de Villiers sous Grez

L'objectif de l'association est de faire en sorte que le village et ses habitants subissent le moins possible les nuisances liées à cette activité de réparation de véhicules automobiles.

Une action conjointe avec la municipalité a été

entreprise pour favoriser l'aménagement du garage de Villiers et ses alentours.

Le but de l'association est de faire disparaître la casse à ciel ouvert par une communication régulière avec le garagiste, sachant que le stockage de véhicules à cet emplacement est tout à fait illégal puisque non autorisé par le PLU.

Initiatives Villageoises a collecté des informations auprès du ministère de l'écologie, d'un syndicat des garagistes et d'une société de contrôle et d'audit des bonnes pratiques du travail de garagiste et d'épaviste.

Certaines de ces instances étaient prêtes à intervenir immédiatement mais, comme ce sujet est du ressort de la municipalité, Initiatives Villageoises s'est positionnée en tant qu'observateur partenaire.

Lors d'une réunion conjointe nous avons pu recevoir des garanties de Mr Vieira concernant un aménagement de son activité :

- Construire un abri pour stocker les pièces détachées qui sont actuellement stockées dans des camionnettes.

- Faire enlever à l'issue de cette construction les camionnettes stockées dans le champ en face du garage.
- Ne laisser que 8 à 10 véhicules en attente d'enlèvement.
- Faire une clôture le long du champ et y mettre des haies.
- Créer un bureau en dur et enlever le mobil home.
- Créer une clôture le long du Garage.
- Faire enlever régulièrement les pneus usagés

Il est évident que tous ces travaux ont un coût. L'obligation de prendre un architecte pour réaliser les plans du bâtiment de stockage en est un, s'il y a des âmes donatrices elles sont les bienvenues.

Nous remercions Mr Vieira et la Municipalité d'accepter de dialoguer sur ce dossier, notre but commun étant d'améliorer la qualité de vie à Villiers sous Grez.

Pour nous joindre :

Président, Thierry Masson, 17 rue de l'Égalité 77760 Villiers-sous-Grez

Tel : 07 68 84 32 92, mail : initiatives.villageoises77@gmail.com



GROUPE MOTARD



Une nouvelle association loi 1901 a vu le jour à Villiers : le groupe motard de Villiers et Recloses. Elle est présidée par Jean-Luc TINOT et elle a son siège social au 48 rue de Larchant à Villiers-sous-Grez.

En plus de provoquer des rassemblements pour se retrouver entre motard et parler « machines », l'association va organiser des balades, des randonnées et favoriser des loisirs vroom vroom.

Déjà riche d'une quinzaine de membres, si vous êtes motarde ou motard elle n'attend plus que vous. Son secrétaire, Jean-Pierre TINOT sera heureux de vous renseigner sur les activités et les conditions d'adhésion à l'association.

Vous pouvez le contacter au **06.87.13.65.92**. Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de l'association.

Bonne route !

Adhérer à Utopies & co

Vous souhaitez profiter des avantages d'un groupement d'achat de produits divers et les voir livrés à Villiers, c'est le moment de rejoindre Utopies & co.

Un de nos fournisseurs actuels pour l'épicerie bio et équitable est « terra libra ». Vous pouvez consulter la liste de ses produits sur : <http://www.terralibra.fr/>.

Par ailleurs, nous essayons de privilégier les liens avec des producteurs locaux qui travaillent en agriculture bio ou raisonnée.



Utopies & co, association créée en juin 2010, a pour but l'étude et la mise en œuvre de tout projet à retombées sociales, économiques, touristiques, culturelles et environnementales sur la commune de Villiers (adhésion 10 € par an).



Par le passé, elle a - entre autres - travaillé à un projet de développement de la commune et à l'élaboration de l'Agenda 21.

Aujourd'hui, si elle propose un groupement d'achat, celui-ci doit être vu comme une nouvelle entrée vers des démarches plus ambitieuses. L'idée d'un commerce de proximité demeure et attend de prendre un nouvel élan en fonction des opportunités et des énergies susceptibles de nous rejoindre.

Si ce projet vous séduit, nous vous attendons pour en parler
Contact: utopies.co@gmail.com.

Présidente Annie Union, vice-président Michel Carette, trésorière Dominique Viron, secrétaire Isabelle Guillot, trésorière adjoint Brigitte Delahaye Audrain.



LES SCÈNES RURALES : Changement de cap

Le 19 juillet dernier Act'Art, l'organisme culturel du département de Seine et Marne, chargé de l'animation culturelle du territoire, présentait aux adhérents des Scènes Rurales la nouvelle orientation de sa politique.

Jusqu'à l'andernier, les Scènes Rurales proposaient aux communes partenaires d'accueillir chez elles un spectacle vivant de qualité choisi dans un catalogue proposé en avant-saison. Ces choix étaient assistés par Act'Art en fonction des possibilités des salles communales et du choix des communes voisines. Le programme était cohérent en diversité et se déroulait dans les meilleures conditions.

Désormais le dialogue ne se noue plus au niveau des communes, mais des communautés de communes ou d'agglomérations. Il ne s'agit plus, non plus, de mettre en place une tournée de spectacles, mais de s'appuyer sur un projet issu du terroir et proposé par la collectivité territoriale. Sa participation et donc son investissement, sont beaucoup plus importants.

Si ce projet est adopté, il va, dans la majorité des cas, déboucher sur la résidence d'un groupe de professionnels. Qu'ils soient Comédiens, photographes, danseurs ou autres, en dialogue permanent avec les acteurs et auteurs locaux du projet, ils vont concrétiser ce projet qui pourra revêtir des formes différentes et mêler spectacles vivants et expositions par exemple.

On repart à zéro, pour nous, espérons-le, avec la Communauté de Communes du Pays de Nemours. Le nouvel organigramme de la CCPN, issu de l'élection du nouveau bureau suite à la démission obligatoire de l'ancienne Présidente pour cause de cumul de mandats, sera connu à la rentrée.

Gageons qu'Act'Art y trouvera des interlocuteurs intéressés pour monter un projet culturel sur notre territoire. Cela va demander du temps et nous vous tiendrons informés de l'évolution des choses.

Yves Lechevallier



Activités proposées à Villiers



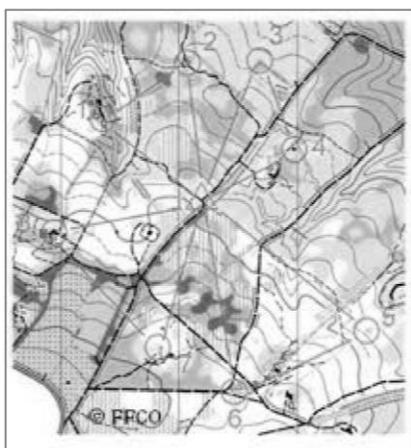
Sandra OLIVIER vous invite à rejoindre Balise77.

Club de course d'orientation qui accueille les petits et les grands, amateurs ou sportifs confirmés, en loisir ou en compétition...

Entraînement le mercredi 14h -16h et/ou le samedi 14h- 16h30.
Courses locales le dimanche matin.

Le 7 octobre organisation d'un évènement ludique sur AVON,
la MOBIL'O, un relais à 2 avec téléphone portable...

Plus d'infos sur
<http://www.balise77.com>
Contact : 01 64 24 26 41





YOGARMONIE 77

YOGA salle de danse du foyer rural Villiers sous Grez

Séances adultes (à partir du 4 septembre)

LUNDI 9h 15 - 10h 30 (yoga doux)
10h 45 - 12h

JEUDI 18h45 – 20h

NOUVEAU Séances parent / enfant

Mercredi 13 septembre

Samedi 23 septembre

Mercredi 4 octobre

de 10h 30 à 11h 15 pour les 3 / 6 ans

de 15h à 16h pour 7 /11 ans

de 16h 15 à 17h 15 pour les 12 / 15 ans

Inscription obligatoire

yogarmonie77@free.fr

Sylvie 01 64 24 21 28

À VOS RAQUETTES !



Merci à tous les participants de notre fête du 30 avril dernier, le Tennis Club compte une vingtaine de nouveaux adhérents depuis !

La découverte du tennis et la convivialité étant deux de nos objectifs, nous organisons une nouvelle journée festive le **samedi 9 septembre**. **Réservez votre journée !**

Nous avons le projet de remonter l'Ecole de Tennis pour les 4 - 10 ans mais le rattachement de notre commune au pays de Nemours nous oblige à effectuer de nouvelles démarches auprès de St Pierre les Nemours car le gymnase de La Chapelle la Reine ne peut plus nous être prêté. Comme nous n'avons pas encore de courts couverts, nous allons voir si un créneau au gymnase de St Pierre pourrait nous être alloué... Nous avons donc reporté notre projet à la rentrée 2018.

Pour cours collectifs, l'ESF de La Chapelle la Reine et le Club de Bourron-Marlotte proposent des cours toute l'année.

Nous avons également le projet de développer des stages multisports à la belle saison, soit à partir d'avril 2018. Les informations seront communiquées ultérieurement.

Cette année, nous souhaitons partager des moments de convivialité et accueillir de nouveaux adhérents. Une cotisation annuelle individuelle ou familiale vous donne accès aux terrains extérieurs situés sur la route de Bourron à la sortie du village. Cela finance l'entretien et la rénovation des cours, et pérennise notre club et ses 30 ans d'existence. D'avance merci de vos adhésions à l'aide du bulletin ci-joint.

Comme évoqué ci-dessus, notez bien la date du **samedi 9 septembre**.

À partir de 11h nous organiserons un tournoi pour adultes et enfants (des lots et médailles sont prévus), des sessions de mini-tennis pour les petits, ainsi qu'une buvette et de la musique ! Venez jouer ou prendre l'apéro !

Fête du Tennis samedi 9 septembre 2017 à partir de 11h

Mini-Tennis - Tournois – Médailles - Buvette - Musique



Retrouvez toutes nos informations en suivant notre page Facebook :

<http://www.facebook.com/TCVilliers>

Ou contactez-nous par mail :

tennisvsg@gmail.com

L'équipe du TC Villiers - Carl, Augui, Nicolas et Ria

Tennis Club de Villiers



INSCRIPTIONS 2017-2018

Accès cours extérieur

Inscription pour la période du 1^{er} Septembre 2017 – 31 Aout 2018

- Enfant (<18ans) : 30€
- Adulte : 60€
- Formule Famille (parents + enfants) : 95€

Licence FFT annuelle facultative et nominative. Ad : 29€ Enf : 20€

Possibilité de licence découverte (pour 3 mois) 3€ (déductible si souscription licence annuelle)

NOM de famille :

PRENOMS : DATE DE NAISS. /...../.....

...../...../.....

...../...../.....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NUMERO(S) DE TELEPHONE :

EMAILS :@.....

Bulletin à renvoyer par email. Règlement par espèces ou chèque à l'ordre de : Tennis Club Villiers

Formules « visiteurs » :

Formule visiteur été, accès 1 mois : 25€ Ouverture de court pour non-adhérent : 5€

Tennis Club de Villiers - Route de Bourron - 77760 Villiers sous Grez

Mel tennisvsg@gmail.com Tel : [06 72 28 61 49](tel:0672286149) ou [06 80 51 51 80](tel:0680515180)

Web : www.facebook.com/TCVilliers

LE QI GONG : Art millénaire chinois.

Une pratique de santé harmonisant l'esprit et le corps par des mouvements souples et lents faisant circuler l'énergie, influant sur l'équilibre en les renforçant.

Le QI GONG vous aidera :

- à assouplir votre corps en douceur
- à augmenter vos défenses immunitaires
- à améliorer votre équilibre émotionnel
- à trouver une détente et un calme intérieur

Votre professeur Yvonne Steil débutera la rentrée 2017 le 26 septembre prochain.

Les cours auront lieu au foyer J.L. Garban :

Mardi de 18 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 10 h à 11 h

L'association propose également tout au long de l'année : des cours de langue chinoise, des ateliers de calligraphie, une formation en astro humaniste et des conférences, à découvrir sur son site.

Renseignements :

Association « le Chant du Corps »

01 64 45 68 61

chantducors@gmail.com

<http://chantducors.wix.com/chantducors>



ATELIER DE PEINTURE POUR ENFANTS

Chers Villarons, j'ai le plaisir de vous informer qu'un atelier de peinture pour enfants va se créer dès la rentrée à Villiers sous Grez. Ce sera un rendez-vous hebdomadaire le samedi après-midi de 14h30 à 16h au foyer dans la salle des jeunes.

A l'origine de ce désir : proposer aux enfants la possibilité de travailler sur grand format, avoir un rendez-vous régulier pour s'adonner à cette pratique et grâce à la municipalité un endroit approprié pour y inventer notre atelier.

Fraîchement arrivée dans le village, je me réjouis d'y rencontrer, par ce biais, les enfants et leurs familles et ainsi de donner vie à cet atelier de peinture.

Mon métier est la scénographie (le décor de théâtre). J'ai suivi au paravent le cursus des beaux-arts et surtout je me souviens encore du plaisir presque sensoriel de l'atelier de peinture fréquenté de mes quatre ans à mes dix-huit. C'est cette expérience-là que j'aimerais transmettre à ma fille et à vos enfants si toute fois ils en ont la curiosité et l'envie. Je vous donne donc rendez-vous à la rentrée.

**Je suis joignable pour toutes vos questions :
Aurélie THOMAS au 06 85 40 58 10.**



COURS DE POTERIE

Pour adultes le jeudi de 10h30 -12h30 et de 14h -16h.

Cours mixte (enfants adolescents et adultes) le samedi de 14h à 16h

À partir de mi-septembre vente à l'atelier, céramiques, cartes... les jeudis pendant les heures d'ouverture de l'atelier ou sur RDV.

Renseignements :

Katherine Dara 06 75 13 42 56

Activités chez nos voisins

Ateliers créatifs pour les Adultes au musée-jardin Bourdelle à Égreville



Tous les samedis, des ateliers créatifs animés par Natacha Mondon, sculptrice professionnelle, formée à l'école Nationale des Beaux-Arts de Paris, permettent aux adultes de s'initier à la sculpture et au modelage. *Tablier ou vêtements usagés recommandés !*

Prix : 5€ (possibilité de cuire l'œuvre dans un four de potier pour 1€ de plus) + droits d'entrée (5€ plein tarif, 3€ tarif réduit)

Public : Adultes (limité à 6 participants)

Horaires : 10h30 à 12h30

Dates disponibles :

- Les samedis **2, 23 et 30** septembre
- A l'occasion des Journées Européenne du Patrimoine, un atelier de sculpture pour adulte aura lieu **le samedi 16 septembre** à 10h30. Deux ateliers de fonte à la cire perdue seront également proposés **le samedi 16 et le dimanche 17 septembre** de 14h30 à 17h afin de permettre au visiteur de pratiquer et mieux comprendre les étapes de la fonte du bronze.
- Les samedis **7, 14, 21 et 28** octobre

Réservation obligatoire

Pour plus d'informations, merci de contacter le musée au **01.64.78.50.90** ou à l'adresse mail suivante :

musee.bourdelle@departement77.fr



Musée-jardin
départemental
Bourdelle

Horaires d'ouverture

Du 2 mai au 31 octobre, tous les jours sauf les lundis et mardis, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h

Coordonnées

1 Rue Dufet-Bourdelle
Hameau Du Coudray
77620 Égreville

LE CLOS DES ARTS

Reprise des ateliers de dessin et de peinture en septembre 2017 à Recloses.

Gilles Bolling dirigera l'atelier des adultes et adolescents, le lundi de 18 h à 20 h

François Bhavsar dirigera celui des enfants le mercredi de 14 h à 16 h

Inscriptions à la mairie de Recloses :

Samedi 2 et samedi 9 septembre de 9 h à 12 h

Tarif : 270 € par an payable en 3 fois + adhésion à l'association 15 €

Pour tous renseignements :

Chantal Weber 06 85 56 38 03 ou
chantalweb@orange.fr



ENTENTE SPORTIVE DE LA FORET

Pour toutes les communes de l'ancien canton de La Chapelle la Reine et les communes qui leur sont proches, l'Entente Sportive de la Forêt est l'association qui, près de chez vous, vous permet d'exercer un grand nombre d'activités, du stade de l'initiation, au stade de la compétition pour celles qui s'y prêtent.

Jugez plutôt !

Athlétisme – basket – danse – football – judo – ju jitsu – karaté – taï jitsu – ju jitsu brésilien – krav-maga –

musculature – gym – fitness – art énergétique et martial chinois – tennis – yoga – VTT – trial.

Il n'est pas possible de vous donner le contact de chaque section, mais vous trouverez tous les renseignements possibles et la marche à suivre pour votre inscription en allant sur son site : **www.esf77.org**.

Vous pouvez aussi joindre le secrétariat par courriel à l'adresse suivante : **secretariat@esf77.org** ou utiliser le téléphone : 01.64.24.07.11.

L'adresse postale de son siège est en Mairie de La Chapelle : 7, rue BATESTI 77760 La Chapelle-la-Reine.



PhiloZarts
association

Philosopher dans nos villages... pour s'ouvrir, s'étonner, grandir

Invitation à la philosophie – Laurence Manesse Cesarini, essayiste, professeur de philosophie

Prochains rendez-vous :

Samedi 16 septembre à Nemours dans la cour du château à 10h30 :

La question : sommes-nous maîtres de nos choix ?

LARCHANT ANIMATION

Vous propose pour la saison 2017- 2018 les activités suivantes :

Activités sportives : Trail, gym, yoga, ping-pong, rando pédestre

Ateliers : théâtre, mémoire, percussions, sophrologie, de fil en aiguille

Salle de la Sablonnière, 1 rue de la cave de Chatenoy à LARCHANT

Plus d'info www.larchantanimation.fr

Dimanche 15 octobre à Larchant salle la Sablonnière à 11h :

Suis-je toujours moi-même ?

Du 7 au 22 octobre salle la Sablonnière, dans le cadre des Rencontres de Larchant en Pays de Nemours et de l'exposition exceptionnelle de photographies du musicien et photographe Ingi.

Dimanche 19 novembre à Larchant salle Sablonnière à 11h :

Sommes-nous faits pour ne rien faire ?...

Pour nous contacter, vous avez le choix :

Téléphone : 01 60 55 58 18

Courriel : philozarts@gmail.com

Courrier : Philozarts, 40, rue des Sablons – 77760 Larchant

**CONCERT DU CHŒUR PRÉLUDE
AVON-FONTAINEBLEAU
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE
VILLIERS-SOUS-GREZ
Vendredi 22 Septembre à 20h45**

Le Chœur Prélude se produira cette année en l'église Saint-Étienne, le vendredi 22 Septembre à 20h45.

Prélude a fait le choix de mettre à son programme Le Te deum d'Antoine Reicha, œuvre de musique sacrée largement méconnue. D'origine tchèque, et naturalisé français, Antoine Reicha (1770-1836) a composé de très nombreuses œuvres principalement profanes et de nombreux ouvrages théoriques. Le Te Deum, chant de grâce écrit à la demande de Louis XVIII pour célébrer la brillante campagne d'Espagne, s'inscrit dans la tradition spécifique de la musique sacrée, et requiert du chœur et des solistes une grande maîtrise vocale.

Le Chœur composé de 80 choristes, est dirigé par Carlos Fassino, les solistes - Catherine Lieber (soprano), Elsa Rousselle (alto), Serge Cavanna (ténor), Christian Lajaunie (basse) - sont accompagnés d'un ensemble instrumental composé de Nadia Séguy (piano), Valentina Kadhom (orgue), Marie-Hélène Jac (violoncelle), Vanessa Parker et Pascal Lecuyer (clarinettes), Thibaud Rance (timbales), et Gaëlle Boulanger (cor).

Billetterie sur place 15€ ;
Prévente 12€ ; au 06 89 61 21 34, gratuit pour les moins de 18 ans.

FÊTE DE L'AUTOMNE

Organisée par l'Amicale Villaronne :

Samedi 23 septembre à 12 h 30

Repas : apéritif, paëlla, fromage et dessert
puis animation dansante.

Tarifs :

Adultes 15 €

Enfants de – de 12 ans 10 €

**Réservations : Madame COLAS au
01.64.24.26.92.**



Hier

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE VILLIERS SOUS GREZ

Le dimanche 11 juin, les amicalistes ont effectués leur sortie 2017.

Rendez-vous leur était donné à 12 heures au restaurant l'Ecu de France à Nemours où un excellent repas nous a été servi. Trois repas au choix bien présentés, délicieux et copieux pour 25 euros de l'apéritif au café et boissons comprises, un service impeccable très professionnel.

La promenade sur le canal et le Loing à bord du Zia, bien commentée a été appréciée de tous. Un après-midi fort agréable par un très beau temps, pas trop chaud, ce qui a enchanté les participants.

Nous avons terminé la journée par notre Assemblée Générale annuelle à la mairie de Villiers sous Grez.

*Le Président
Claude Charpentier*

MARCHÉ GOURMAND



FÊTE NATIONALE

Un 14 juillet particulièrement festif grâce à la participation spontanée de très nombreux Villarons qui ont épaulé l'organisation. Un grand merci à tous et rendez-vous même date, même heure...



Le bal



Repas sous les tilleuls



Puis... Récréation!



Entre deux Plume-Tambour n'oubliez pas de consulter le
site internet de Villiers-sous-Grez :
<http://www.villierssousgrez.fr/>

Le Conseil Municipal prévu **le mardi 12/09** a été avancé
au lundi 11/09

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Parvis de l'église
tous les jeudis à partir de 16h00

**Nos Conseillers Municipaux auront le plaisir de vous
recevoir lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h
à la mairie.**

SEPTEMBRE

Samedi 09 : Yves Lechevallier
Samedi 16 : Philippe Beaudoin
Samedi 23 : Jérôme Champion
Samedi 30 : Anne-Marie Thibaut

OCTOBRE

Samedi 07 : Michel Coterot
Samedi 14 : Véronique Girard
Samedi 21 : Ludovic Jeannotin
Samedi 28 : David Viratel

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
Téléphone: 01 64 24 21 03
villierssousgrez@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE (allée Jean Tardieu)

- mercredi de 15h à 17h
- jeudi de 9 h à 10h et
de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h
vacances scolaires : mercredi
de 10h à 12h
bibliotheque-villiers-s-grez@
orange.fr

Agenda

Réunion du conseil municipal:

11 / 09 ; 13 / 10 / 2017

Collecte sélective d'emballages et papiers

13 ; 27 / 09 / 2017
11 ; 25 / 10 / 2017

Parution du prochain plume-tambour : début novembre

Recréatif

Dimanche 17/09 : Repas champêtre (Le Coq
chantant)

Vendredi 22/09 : Concert prélude

Samedi 23/09 : Fête de l'automne (Amicale
Villaronne)

Samedi 7/10 : « Au cœur des mots » atelier
théâtre Caméléart du Vaudoué (Mairie)

Vendredi 27/10 : Loto (Amicale Villaronne)

Pour les dates du récréatif chez nos voisins,
nous vous invitons à consulter les annonces de
la rubrique « DEMAIN »

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
de 13h 30 à 16h
Le samedi matin de 10h à 12h.

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15

Comité de rédaction : Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Ludovic Jeannotin, Dominique Ceraudo

Mise en page : Dominique Ceraudo, Régine Rey

Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

adresse : plumetambour@gmail.com